



MANIFESTATION MERCREDI 4 OCTOBRE - 13H À MONTARNASSE (PLACE DU 18 JUIN 1940) VERS LE MINISTÈRE DU TRAVAIL

22 MOIS DE LUTTE À CHRONOPOST, DPD ET RSI : SOUTIEN AUX POSTIERS ET TRAVAILLEURS GRÉVISTES SANS-PAPIERS

22 mois de lutte des travailleurs sans-papiers des trois piquets

Depuis fin octobre 2021, trois grèves de travailleurs sans-papiers ont démarré successivement. Ils ont installé des piquets devant leurs entreprises : la plateforme de DPD (filiale de La Poste) du Coudray-Montceaux, l'agence Chronopost d'Alfortville, et l'agence d'Intérim RSI de Gennevilliers. Ils ont été rejoints par de nombreux travailleurs d'autres entreprises, de logistique, de nettoyage, de BTP. **La principale revendication dans ce conflit du travail est la régularisation de l'ensemble des travailleurs en lutte sur ces 3 piquets dans le cadre d'une négociation collective. Ces travailleurs** subissent depuis des années une surexploitation qui fait système, par des entreprises qui recherchent les travailleurs sans titre, par suite de la dégradation extrême des conditions de travail qu'ils ont imposées à leurs salariés.

La Poste, patron de combat contre les sans-papiers !

La Poste utilise un système de sous-traitance en cascade dans ses filiales colis et logistique, comme à Chronopost Alfortville ou DPD au Coudray-Montceau. Le traitement des colis y est sous-traité, par exemple à Derichebourg, qui lui-même sous-traite à des boîtes d'intérim, dont la sienne propre (Derichebourg Intérim) ! Ajoutons que cela se fait avec des contrats de mission systématiquement d'une semaine, alors qu'il s'agit de postes pérennes. Au bout de cette chaîne, **il y a l'exploitation éhontée de travailleurs sans-papiers**, obligés de bosser avec des horaires de folie, incompatibles avec l'usage des transports en commun, dont les heures supplémentaires (voire même des heures tout court) ne sont pas payées, et dont les missions sont interrompues dès qu'ils ne peuvent suivre le rythme ou qu'ils réclament leurs droits. La grève a fait que la Poste a rompu les contrats avec Derichebourg, mais le même système continue avec les sous-traitants qui l'ont remplacé.

Pourquoi la logistique n'est pas citée comme métier en tension ?

Comme actionnaire de référence de La Poste dont il contrôle le capital aux côtés de la Caisse des Dépôts et consignations (CDC), **l'État n'ignore rien du système d'exploitation mis en place depuis des années !** Mais dans la discussion sur le projet de loi Darmanin, mais aussi ceux qui veulent réintroduire la problématique des métiers en tension, ne parlent que des employeurs du Nettoyage, le BTP et l'Hôtellerie-Restaurant. Mais **l'État, par l'intermédiaire des plateformes logistiques de La Poste ou de la SNCF emploie aussi des travailleurs sans-papiers.** Ils évitent d'en parler et les médias bien en cour évitent de poser les questions. Evitent de mettre en cause l'État qui exploite directement les Sans-papiers et évitent de parler de la lutte actuelle qui dure depuis 22 mois.

La Poste traînée devant le TGI de Paris

Ce mardi 19 septembre a eu lieu une audience au Tribunal judiciaire de Paris, à l'initiative de la fédération SUD PTT. La plainte a été portée après la lutte Chronopost de 2019. Rappelons qu'à la suite de cette lutte, 27 postiers sans-papiers avaient été régularisés, de même que 46 autres travailleurs venus en renfort. La Poste se retrouve au tribunal pour avoir « manqué à son obligation de vigilance » quant à l'utilisation de main-d'œuvre sans titre par ses sous-traitants. Bien évidemment, sa vigilance n'est pas en cause. Elle sait. Son PDG a même justifié le système de sous-traitance en cascade, arguant que, faute de cela, les filiales colis disparaîtraient.



Des régularisations au compte-goutte

Sur Créteil quelques dossiers du piquet Chronopost d'Alfortville ont été déposés en préfecture et un très petit nombre de cartes de séjour ont été délivrées. Mais on est très loin du « traitement bienveillant » « selon le dossier » qui nous avait été affirmé auparavant, lors de rencontre avec le corps préfectoral.

En plus, la préfecture multiplie aujourd'hui les exigences en réclamant cerfas et attestations de concordances d'identité. Des documents dont elle sait que Derichebourg ou La Poste ne les donneront jamais. Et elle refuse à ce jour tout nouveau dépôt.

Concernant les travailleurs de RSI à Gennevilliers, Darmanin avait reçu, le 29 septembre de l'an dernier, une délégation concernant la situation de ce piquet à la suite à l'interpellation d'Elsa Faucillon, députée des Hauts-de-Seine. Après cette rencontre, 83 récépissés de six mois avaient été délivrés.

Au bout des six mois, cependant, un très faible nombre de cartes de séjour a été donné et la grande majorité a été renvoyée à leur situation de travailleurs sans-papiers.

Il devait y avoir une instruction « *la plus humaine possible* ». « *Faire de RSI un laboratoire pour la future loi* » (dixit Darmanin le 29/09/22). Ou encore « *être gentil avec les gentils* » (sous-entendu ceux qui travaillent).

Des déclarations qui se sont perdues dans les eaux glacées des manœuvres politiciennes

NON à la loi Darmanin

Après plusieurs tentatives ratées, Macron et le gouvernement ressortent le projet de loi Darmanin. Grandes manœuvres avec la droite pour durcir le texte et assimiler encore plus, chemin faisant, immigration et délinquance. Le texte sera discuté au Sénat avec les amendements portant la suppression de l'AME (aide médicale d'Etat), l'impossibilité de présenter un dossier de régularisation après une IRTF (interdiction de retour sur le territoire français), une OQTF (obligation de quitter le territoire) portée à trois ans etc... La conséquence serait que les centaines de milliers de travailleurs sans-papiers seraient sous une pression policière de plus en plus grande, des conditions de séjour aggravées et des possibilités de régularisation encore plus faibles.

Non à l'immigration jetable

Dans le projet revu, il n'y a même plus la volonté de faire quelques régularisations avec la problématique des « **métiers en tension** ». Certains y avaient vu une raison de soutenir le projet de Darmanin. Mais que sont ces métiers en tension ? Ce sont les secteurs où les employeurs ne parviennent même plus à embaucher, même des travailleurs sans papiers, tellement ils ont dégradé les conditions de travail. Comme les employeurs ne veulent pas augmenter les salaires, ils se sont tournés vers l'État. La carte de séjour « **métier en tension** » permettrait ainsi de constituer un marché du travail captif en rendant impossible pour un sans-papiers ayant obtenu une telle carte de chercher un meilleur emploi.

Malgré nos multiples demandes de rendez-vous, jamais le ministère de l'intérieur n'a accepté de recevoir une délégation des Postiers grévistes sans papiers !

Et si le ministère du travail nous a reçu à deux reprises, cela ne s'est traduit par aucune avancée concrète sur la situation des travailleurs en lutte pour leur régularisation.

→ C'est pourquoi nous manifestons à nouveau mercredi 4 octobre, en direction du ministère du Travail au départ à 13H, Place du 18 juin 40, angle rue de Rennes et Bld du Montparnasse.



CONTRIBUEZ FINANCIÈREMENT À LA LUTTE

➤ Piquet DPD le Coudray-Montceaux <https://www.cotizup.com/sanspapiersdpd>

➤ Piquet Chronopost Alfortville <https://www.cotizup.com/sans-papiers-chrono-alfortvill>